

## CHARTRE POUR UN SPORT SCOLAIRE DURABLE et RESPONSABLE

### *Les engagements éco-responsables des services départementaux UNSS à horizon 2024*

Au-delà de la politique de développement de la pratique sportive et de la responsabilisation, la rencontre sportive en tant que telle, de la pratique du quotidien jusqu'aux grands événements organisés par notre fédération du sport scolaire, constitue un engagement en matière de développement durable depuis bien longtemps intégré au cœur des projets de l'ensemble des acteurs du sport scolaire.

L'année 2015 a représenté une année charnière aux niveaux national et mondial en matière de développement durable en étant dominée à la fois par :

- La préparation de l'accueil par la France de la conférence des Nations Unies sur le changement climatique (Paris-Climat 2015 - COP 21),
- La définition des nouveaux objectifs internationaux de développement durable,
- Les négociations internationales sur la biodiversité.

Pour rappel, la charte de l'environnement, texte de valeur constitutionnelle intégrée en 2004, reconnaît les droits et devoirs fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement.

La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République introduit l'éducation à l'environnement et au développement durable dans le code de l'éducation qui fait désormais partie des missions de l'école (article L. 312-19 du code de l'éducation).

Cette mission s'exerce dans le cadre d'une démarche partenariale entre la communauté éducative, les collectivités territoriales et les parties prenantes et associations intervenant dans le champ de cette éducation transversale, et vise à sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge aux bonnes pratiques respectueuses de l'environnement et à la vie en commun sur une planète aux ressources naturelles limitées.

Le développement de pratiques sportives responsables et durables **est un enjeu important pour l'Etat, les fédérations sportives scolaires, universitaires et délégataires, et les collectivités territoriales à tous les échelons de territoires.**

Chacun de ces acteurs peut trouver des leviers d'action et de coopération dans la stratégie nationale de développement durable du sport, aux côtés du sport français qui représente un espace éducatif incomparable (16 millions de licenciés dans 260 000 associations) et constitue un vecteur privilégié pour engager nos concitoyens dans une démarche environnementale, économique et sociale, cohérente, ambitieuse et de qualité.

Les fédérations sportives scolaires et universitaires et leurs associations sportives (près de 3 millions de licenciés et 40000 enseignants) sont essentielles à la prise en compte du développement durable dans leurs activités, notamment dans le cadre de leurs manifestations sportives.

S'appuyant sur les activités déjà mises en place par les écoles et les établissements, ces fédérations sportives scolaires et universitaires généralisent au niveau national ces pratiques respectueuses ; avec le social, l'économie, la culture de l'environnement constituent l'un des quatre piliers du développement durable. La formation des élèves aux bonnes pratiques dès le plus jeune âge doit permettre, la transmission des connaissances, et l'apprentissage du vivre ensemble pour l'émergence d'une génération responsable.

L'Education nationale et l'enseignement supérieur sont un levier essentiel pour mettre en œuvre la transition énergétique et écologique de l'ensemble de la société, dans une démarche globale de développement durable. L'éducation physique et sportive et la pratique du sport à l'Association Sportive doivent pleinement y prendre leur juste place.

Au-delà des programmes, les approches interdisciplinaires prennent en compte de la complexité des situations et des problématiques liées au développement durable : santé individuelle et collective, ressources naturelles, risques majeurs, changement climatique, biodiversité, ville durable, transports et mobilités, aménagement et développement des territoires, agriculture durable et alimentation de la population mondiale, enjeux démographiques, etc.

Chaque discipline contribue à élaborer les concepts liés au développement durable dans ses différents volets, environnemental, économique, social et culturel, et le croisement de ces apports disciplinaires permet d'en construire une approche globale ; l'EPS et le sport s'inscrivent dans cette dynamique transversale.

Les projets pédagogiques de manifestations sportives éco-responsables feront des écoles, des collèges, des lycées généraux, technologiques et professionnels des lieux d'expérience du développement durable, où l'émergence de nouveaux modes de vie deviendra une réalité commune et une culture partagée pour nos élèves et étudiants.

Cette charte du sport scolaire et universitaire fixe les grands enjeux et défis à relever en proposant :

- Un référentiel comprenant des pistes pédagogiques
- Des modalités opérationnelles
- Une appropriation progressive par une labellisation

Au-delà de la formation initiale et continue des enseignants, la démarche de communication et de labellisation de cette charte doit permettre aux différents membres et acteurs de la communauté éducative :

**- Le partage de leur expérience, tant au niveau territorial que national, et la communication des innovations pédagogiques**

→ *Compilation des innovations en annexe du livret Développement Durable, « Je suis Jeune éco-responsable » (CMN DD)*

**- La valorisation du travail des équipes, ainsi que la relation partenariale**

→ *Création d'un réseau de référents « éco-responsables » par département, composé de différents acteurs : CE, élève, enseignant, parent... en lien avec les partenaires du sport scolaire*

**- Le décloisonnement des initiatives et la création d'une culture commune du développement durable**

→ *Mise en œuvre de la politique nationale décentralisée en appui de la convention signée avec le Ministère des sports mais aussi en lien avec la convention Expédition 7<sup>ème</sup> Continent et la charte UNSS DD (signée respectivement en janvier et en juillet 2018 par les SR et les SD)*

→ *Envoi de candidature par les AS et les services UNSS dans le cadre du Prix éthique sur la thématique « Eco-Responsabilité », demande de labellisation AS « Eco-responsable » et participation à tout appel à projet « Développement Durable »*

**- L'appropriation des enjeux, problématiques et modalités de cette éducation**

→ *Intégration de cette thématique dans tous les projets d'AS, PDDSS, PADSS, PNDSS débouchant sur l'application de préconisations sur l'ensemble de nos organisations (cahier des charges, communication sur la formation et l'investissement des jeunes bénévoles responsables)*

Les fédérations sportives scolaires et universitaire s'inscrivent dans ces objectifs de politiques publiques gouvernementales et s'engagent dans le cadre de leur projet éducatif et fédéral à mettre en œuvre cette charte.

## ANNEXE 1

## Référentiel technique du sport scolaire durable

Les 7 principales orientations politiques de notre fédération en matière de Développement Durable et d'Education à l'Environnement :

1. Pour la contribution du sport scolaire au Développement Durable
2. Pour la préservation de l'environnement (l'eau et les espaces naturels)
3. Pour la promotion et le développement de la Santé
4. Pour l'accessibilité de tous à pouvoir pratiquer
5. Pour le sport scolaire et l'économie (pour une pratique sportive pérenne)
6. Pour la construction d'une organisation performante du Développement Durable
7. Pour une compréhension des enjeux et une réelle mobilisation de chacun des acteurs

Ces orientations politiques citées ci-dessus ont guidé la construction de ce référentiel technique.

Elle a été construite en tenant compte de ces orientations. Sa conception, sous forme d'un répertoire d'initiatives, aide à la mise en œuvre d'un sport durable. L'ensemble de ces initiatives ne sont pas toutes systématiquement à réaliser et d'autres peuvent y être ajoutées. Chaque personne ressource\* « Développement durable » départemental/académique désignée doit se l'approprier et créer ainsi son propre référentiel pour toutes les compétitions sportives ciblées. Elle effectuera des choix en fonction de ses propres ressources humaines, matérielles et financières et s'engagera à les mettre en œuvre. Il est souhaitable d'associer à la personne ressource un référent élève (pourquoi pas aussi un référent parent si volontaire) pour intégrer de nouvelles idées, pour que le relai soit le plus large possible et enfin pour créer un véritable réseau, conséquent et opérationnel.

Le référentiel proposé s'articule autour de 5 thèmes :

- L'éco-déplacement
- L'éco-communication
- L'éco-restauration/l'éco-alimentation/l'éco- consommation
- L'éco-gestion des déchets
- La biodiversité

Chaque thème sera illustré de quelques pistes pédagogiques.

**\*Il est essentiel de désigner une personne ressource qui :**

- mobilise, associe l'ensemble des acteurs en interne et les différentes parties prenantes
- développe une sensibilisation auprès des publics
- assure un portage politique
- effectue un bilan des actions mises en œuvre (colonne 3 du tableau).

# L'Eco-Déplacement

Renseigner les colonnes par des croix

Je m'engage à...		Initiative Éco-responsable habituellement réalisée les années précédentes	Initiative Éco-responsable à mettre en œuvre durant l'année	Validation de la mise en œuvre en fin d'année (si négatif, en préciser les raisons)
<b>Minimisation de l'impact des déplacements, pendant la phase de préparation de la rencontre</b>	<b>Favoriser</b> davantage une communication par messagerie électronique, par conférences téléphoniques pour diminuer les réunions en présentiel			
	<b>Communiquer</b> sur une éco-mobilité (possibilités de covoiturage, transports en commun, transports alternatifs...) pour limiter les transports individuels			
<b>Minimisation de l'impact des déplacements, le jour de la manifestation sportive</b>	<b>Rationaliser</b> le découpage des poules de championnat afin d'éviter les déplacements longs (logiciel en cours de finalisation de la FFBB)			
	<b>Privilégier</b> les sites de proximité pour l'implantation des manifestations sportives en adaptant les horaires, les thèmes et les contenus			
	<b>Optimiser</b> le dispositif d'information et de guidage pour se rendre le plus directement à la rencontre et limiter les gaz à effet de serre			
<b>Autres engagements...</b>				

Quelques pistes pédagogiques :

**Transformer les temps de déplacement en temps éducatif, de ressourcement et de plaisir**

- A l'orientation : au sein d'apprentissages transversaux, concevoir un itinéraire et le parcourir...
- A l'éducation routière : apprendre la route et ses dangers...
- A l'observation : découvrir un paysage urbain, agricole ou forestier...
- A l'environnement : observer la nature, connaître des éléments de la biodiversité...

**Sensibiliser aux bienfaits des déplacements doux et actifs dès le plus jeune âge**

- Se rendre sur les sites des manifestations à pied, à vélo, en roller...
- Renforcer la place de la pratique du vélo, de la marche, du roller... dans les contenus des manifestations sportives
- Permettre une prise de conscience des élèves de leur activité physique durant la journée (application smartphone pour comptabiliser ses pas, compteur d'activités physiques USEP...).

# L'Eco-communication

Renseigner les colonnes par des croix

Je m'engage à...		Initiative Éco-responsable habituellement réalisée les années précédentes	Initiative Éco-responsable à mettre en œuvre durant l'année	Validation de la mise en œuvre en fin d'année (si négatif, en préciser les raisons)
Optimisation de la diffusion des supports d'information	<b>Limiter</b> puis à diffuser raisonnablement les documents imprimés			
	<b>Favoriser</b> les supports électroniques, site internet, mails... pour éviter l'usage papier			
Supports de communication : choix de conception et d'impression	<b>Maîtriser</b> l'impression, uniquement les informations qui se veulent être durables			
	<b>Proposer</b> une synthèse de document en version papier et mettre à disposition la version complète en format électronique			
	<b>Adopter</b> le recto-verso, le mode « brouillon », peu de couleurs, papier recyclé, labellisé...			
Communication externe	<b>Véhiculer</b> la visée environnementale de la manifestation auprès des médias, des participants et visiteurs			
	<b>Positionner</b> l'événement comme vitrine d'un savoir-faire en matière d'éco-responsabilité			
	<b>Faire intervenir</b> des personnalités qui diffusent le message, « donnent l'exemple » ou encore montrent les bonnes pratiques			
Communication interne	<b>Former</b> et <b>sensibiliser</b> l'ensemble des organisateurs			
	<b>Inform</b> er, avant la manifestation sportive (dans la convocation par exemple), les professeurs, des différentes actions qui seront menées autour du développement durable : transport, déchets, énergie, eau, alimentation, biodiversité, accessibilité, communication			
	<b>Faire</b> un bilan des actions mises en place pour en évaluer leur efficacité et améliorer leur mise en œuvre. Ne pas hésiter à faire des sondages auprès des participants et des organisateurs. Ce travail est utile pour valoriser son action et sera de plus en plus demandé par les financeurs qui pourront voir dans ce partenariat la justification d'une subvention responsable et durable			

<b>Communication sur le site</b>	<b>Mettre en place</b> des stands d'information autour de sujets éco-responsables			
	<b>Maîtriser</b> l'utilisation de mon téléphone mobile pour ne pas saturer le réseau et permettre des transmissions sécuritaires			
	Pour diffuser des messages, <b>utiliser</b> les logos, images ou sigles permettant une lecture et une compréhension simple et rapide			
<b>Autres engagements...</b>				

**Quelques pistes pédagogiques :**

**Associer les élèves à la promotion de l'évènement et de sa visée environnementale**

- Réaliser un blog, flyer, teaser... pour communiquer sur l'évènement
- Faire un sondage auprès des AS participantes afin d'évaluer l'efficacité des actions
- Concevoir et tenir un stand le jour de la manifestation sur des sujets éco-responsables

# L'éco-restauration/L'éco-alimentation

## L'éco- consommation

Renseigner les colonnes par des croix

Je m'engage à...		Initiative Éco-responsable habituellement réalisée les années précédentes	Initiative Éco-responsable à mettre en œuvre durant l'année	Validation de la mise en œuvre en fin d'année (si non, préciser les raisons)
<b>Choix de la production</b>	<b>Privilégier</b> les produits locaux, les produits de saison			
	<b>Choisir</b> des produits issus d'une agriculture raisonnée biologique et/ou du commerce équitable.			
<b>Choix des fournisseurs/prestataires</b>	<b>Privilégier</b> des fournisseurs de proximité de l'événement pour favoriser les circuits courts, de contribuer au développement économique local (matériau, matériel sportif, denrée alimentaire...)			
	<b>Encourager la réflexion</b> pour le choix d'un fournisseur assurant la reprise des « non-utilisés », selon la réglementation, afin de réduire la production de déchets			
<b>Le bien-être et la santé</b>	<b>Favoriser</b> la consommation de fruits et légumes, de produits de saison, équilibrés et de boissons saines			
<b>Autres engagements...</b>				

### Quelques pistes pédagogiques :

#### Transformer les temps des repas en temps éducatif et de plaisir

- Promouvoir l'eau comme seule boisson capable d'hydrater et d'atténuer la soif
- Promouvoir des pique-niques et des goûters qui répondent à un équilibre alimentaire
- Eduquer le goût des élèves en promouvant des produits de bonne qualité gustative et nutritionnelle
- Faire intervenir un producteur local pour présenter un aliment : origine, type de production
- Prendre le temps de manger et de partager :
  - Choisir un endroit convivial pour manger où chacun peut trouver une place
  - Faire découvrir des spécialités : chaque participant peut apporter une réalisation culinaire de son choix à partager, une classe ou une association peut également prendre en charge le goûter



# L'éco-gestion des déchets

Renseigner les colonnes par des croix

Je m'engage à...		Initiative Éco-responsable habituellement réalisée les années précédentes	Initiative Éco-responsable à mettre en œuvre durant l'année	Validation de la mise en œuvre en fin d'année (si non, préciser les raisons)
<b>Equipe « verte »</b>	<b>Assurer</b> la propreté du site, mettre en place une équipe « verte ». Cette équipe effectue le ramassage, le remplacement régulier des poubelles ainsi que le nettoyage des lieux. Une formation de l'équipe verte sur la gestion des déchets est nécessaire			
<b>Réutilisation, le meilleur recyclage</b>	<b>Donner</b> à chaque participant un gobelet réutilisable durant tout le championnat (même lors des repas). Je m'engage à ce qu'il l'utilise au moins 5 fois pour effectuer une action porteuse			
<b>Système de collecte de la collectivité</b>	<b>Mettre</b> en place un tri-sélectif adapté sur le lieu de compétition en s'assurant de la continuité du tri de la collectivité locale. Cela se traduit par plusieurs types de contenants (recyclables, déchets, verres...) qui peuvent se matérialiser par différentes couleurs			
<b>Dispositif adapté aux besoins de la manifestation</b>	<b>Prévoir</b> un nombre suffisant de poubelles à installer aux divers endroits stratégiques de production de déchets (buvette, toilettes, parking, aire de repas, tribunes, ravitaillement...)			
	<b>Prévoir</b> des containers à ordures adaptés au tri sur le lieu central de l'événement permettant le vidage des petites poubelles réparties sur le site			
<b>Réduction de production de déchets</b>	<b>Éviter</b> la vaisselle jetable, <b>réduire</b> les emballages, les déchets alimentaires et favoriser le compost			
	<b>Favoriser</b> le réutilisable, la commande an gros conditionnement, les achats groupés, les plats uniques, une vaisselle adaptée			
	<b>Réaliser</b> un partenariat avec un agriculteur local ou une déchetterie			

<b>Limitation du gaspillage</b>	<b>Estimer</b> les besoins afin d'acheter les quantités au plus juste			
	<b>Choisir</b> des boissons ayant un contenant recyclable ou consigné			
	<b>Privilégier</b> les bombonnes d'eau ou l'eau potable du site			
	<b>Privilégier</b> des repas en libre-service en mettant à disposition les aliments afin que les participants composent leur propre repas et limitent ainsi la quantité de déchets générés par les portions individuelles			
	<b>Utiliser</b> des gobelets réutilisables, vaisselles durables			
<b>Actions après événement</b>	<b>Penser</b> , en cas de surplus, aux associations pour faire des dons des denrées non ouvertes et avec les conditions de conservation respectées			
	<b>Utiliser</b> des produits de nettoyage respectueux de l'environnement et d'éviter le papier			
<b>Autres engagements...</b>				

**Quelques pistes pédagogiques :**

**Mettre en place une « brigade verte » :**

- Pour assurer la propreté du site, mettre en place une « brigade verte ». Cette équipe effectue le ramassage, le remplacement régulier des poubelles ainsi que le nettoyage des lieux  
Une formation de la brigade verte sur la gestion des déchets est nécessaire

**Faire du tri sélectif une activité éducative :**

- Sensibiliser au tri
- Organiser la pesée des déchets d'une manifestation sportive en essayant de réduire les déchets progressivement.
- Composter les déchets organiques sur place

**Aider les élèves à choisir la solution adaptée au site de pratique et à l'activité :**

- Sur les stades, utiliser les dispositifs de tri prévus à cet effet
- Sur les rencontres itinérantes (randonnées à pied, à vélo..), inciter chacun à ramener ses déchets

# La biodiversité

Renseigner les colonnes par des croix

Je m'engage à...		Initiative Éco-responsable habituellement réalisée les années précédentes	Initiative Éco-responsable à mettre en œuvre durant l'année	Validation de la mise en œuvre en fin d'année (si non, préciser les raisons)
<b>Priorité aux sites d'organisation et aux parcours les moins sensibles d'un point de vue environnemental</b>	<b>Contacter</b> les gestionnaires des forêts et espaces naturels (ONF, Agence des Espaces Verts de la Région Ile de France, gestionnaires privés) pour connaître les aires protégées (parcs nationaux, parcs naturels régionaux, réserves biologiques, réserves naturelles, zones Natura 2000..), les zones ou itinéraires conseillés ainsi que la réglementation en vigueur			
	<b>Demander</b> une autorisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Si la forêt domaniale appartient à l'Etat : le service ONF local.</li> <li>➤ Si la forêt appartient à une commune : soit en mairie, soit à l'agent ONF si cette forêt relève du régime forestier</li> <li>➤ Si la forêt appartient à un propriétaire privé : au propriétaire ou à son représentant</li> </ul>			
<b>Respect du site naturel afin de protéger les espèces et leur habitat</b>	<b>Effectuer</b> le ramassage de tous les affichages, marquages (rubalise...) mis en place			
	<b>Remporter</b> tous les déchets			
	<b>Proposer</b> une opération de nettoyage du site en lien par exemple avec l'ONF			
	<b>Faire se déplacer</b> les groupes en silence pour limiter la nuisance sonore			
<b>Autres engagements...</b>				

## Quelques pistes pédagogiques :

### **Développer la sensibilisation à la biodiversité en milieu forestier ou urbain et le lien avec la pratique sportive**

- ➔ Pratiquer des activités sportives variées pour découvrir physiquement les différents milieux : randonnée, course d'orientation, VTT, kayak...
- ➔ Pratiquer des activités sportives pour découvrir son territoire
- ➔ Vivre des situations de découverte du milieu naturel : sentir, observer, écouter...
- ➔ Comprendre l'organisation du milieu : répartition des espèces animales et végétales, économie...

### **Responsabiliser les enfants au respect de leur site de pratique, notamment les sites naturels**

- ➔ Mettre en œuvre des chartes du randonneur, de l'orienteur, du grimpeur (existantes ou à élaborer)
- ➔ S'inscrire dans un projet de sciences participatives

Rappel des engagements :

- ❖ Je m'engage à désigner une personne ressource "sport durable" sur toutes les manifestations citées ci-dessus
- ❖ Je m'engage à porter à la connaissance de mes partenaires, institutionnels / privés et du public la **charte UNSS de développement durable** et la nature des engagements pris
- ❖ Je m'engage à renseigner le bilan des actions, colonne 3 du tableau et à l'envoyer à la direction nationale de l'UNSS à la fin de chaque année scolaire. Cette étape conditionnera l'examen et l'octroi d'un label DD.

**ACADEMIE / DEPARTEMENT :**

**Nom du directeur du service UNSS :**

**Fait à Lège Cap Ferret,**

**Le 28 Juillet 2018**

**Signature :**